

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 12337 Numéro SIREN : 811 954 726 Nom ou dénomination : 2SMA
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2021 sous le numéro de dépôt 91746

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	6 426	6 426		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 449	4 302	1 147	2 237
Autres immobilisations corporelles	812 020	374 714	437 306	518 674
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 651		37 651	37 651
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	861 547	385 442	476 105	558 562
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	403 788		403 788	360 041
Autres créances	29 090		29 090	1 859
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 094		1 094	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	433 972		433 972	361 900
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 295 519	385 442	910 077	920 462
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	285 000	285 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-45 138	-82 394
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-124 597	37 255
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	115 265	239 862
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	442 070	522 122
Emprunts et dettes financières diverses (3)	130 590	28 281
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	154 620	81 295
Dettes fiscales et sociales	67 532	48 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	794 812	680 600
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	910 077	920 462
(1) Dont à plus d'un an (a)	283 693	349 425
(1) Dont à moins d'un an (a)	511 119	331 175
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	22 157	38 547
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	263 772		263 772	352 036
Chiffre d'affaires net	263 772		263 772	352 036
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)			263 772	352 036
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			625	10 120
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			301 745	349 512
Impôts, taxes et versements assimilés			2 788	9 494
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			82 458	84 760
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			58	304
Total charges d'exploitation (II)			387 674	454 190
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-123 902	-102 154
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			9	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			9	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			6 471	7 955
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			6 471	7 955
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 462	-7 955
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-130 363	-110 109

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 282	148 681
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	8 282	148 681
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 359	329
Sur opérations en capital	156	988
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 515	1 317
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 767	147 364
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	272 063	500 717
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	396 660	463 461
BENEFICE OU PERTE	-124 597	37 255
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	84 846	122 405
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

2SMA_SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 285000 €
Siège Social : 68 Rue Bayen, 75017 Paris
RCS Paris N° 811954726

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

04 mai 2021

L'an deux mille vingt et un,
Et le 01 septembre , à 16 heures 00,

Conformément aux dispositions de l'article 5 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, prorogée par la loi numéro 2021-689 du 31 mai 2021, les associés de la société 2SMA, société par actions simplifiée, au capital de 285000 € divisé en 28 500 actions de 10 € chacune dont le siège est sis 68 Rue Bayen, 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 811 954 726, se sont réunis en assemblée générale par moyens de télécommunication, sur convocation.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard BENSAID, représentant légal de la société.

Le Président constate que sont présents ou représentés :

- Société DG SANTE propriétaire de 28215 actions.
- M. Bernard BENSAID propriétaire de 285 actions.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, ou représentés possèdent 28500 actions sur les 28500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, le Président constate que l'Assemblée, réunissant le quart au moins des actions ayant droit de vote est régulièrement constituée et peut valablement délibérer à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés,
- les formulaires de vote par correspondance,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- les statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport de gestion du Président,
2. Présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
5. Approbation des conventions spéciales visées à l'article L227-10 du Code de commerce,
6. Questions diverses,
7. Mandat en vue des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu le rapport de gestion du Président approuve l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes et résumées dans ce(s) rapport(s).

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, elle donne quitus au Président pour sa gestion pour l'exercice social clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de 124 597 euros décide d'affecter ce résultat comme suit :

- Report à nouveau de l'exercice précédent :	-45 138 €
- Perte de l'exercice :	-124 597 €
- Affectation au Compte Report à Nouveau:	-124 597 €
Ce qui porte le Compte Report à Nouveau à la somme de :	-169 735 €

Il est rappelé, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

prend acte de l'absence de conventions telles que visées à l'article L227-10 du Code de commerce.

L'Assemblée Générale prend acte que les conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies au cours du dernier exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale,

donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 16 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'Assemblée
Bernard BENSID

